

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2023-00008

Le soussigné donne avis public qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le **mardi 2 mai 2023, à 19h00**, à la salle du conseil située au 245 chemin Picard, à Shefford. Au cours de cette séance, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets

La demande de dérogation mineure a pour but de régulariser la piscine hors terre existante à une distance de 1,90 m de la résidence.

La réglementation en vigueur

Le *Règlement de zonage numéro 2016-532* stipule, à l'article 6.3.3, que toute piscine extérieure doit être située à au moins 2 m de distance en partant de la paroi, du mur ou d'un patio surélevé par rapport à tout immeuble adjacent.

Identification du site concerné

La propriété visée par la demande de dérogation mineure se situe sur le lot 2 596 251 du cadastre du Québec, sis au 16 rue Steve, dans la zone RV-2.

Commentaires

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant à la séance du conseil municipal qui aura lieu le 2 mai 2023, à compter de 19h00, au 245 chemin Picard, à Shefford.

Fait à Shefford, le 14 avril 2023

Le directeur général et greffier-trésorier par intérim,

(signé)

Pierre Archambault